

**VILLE
DE
MOULINS-LÈS-METZ**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VINGT-NEUF SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-SIX à 20H00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire.

Département
de la Moselle

Arrondissement
de METZ

Nombre des Membres
du Conseil Municipal
élus : 29

Nombre des Membres
en fonction : 29

Nombre des Membres
qui ont assisté à
la séance : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de votants : 29

Convoqués le :
22/09/2026

Etaient présents : Madame Claudie FUZEWSKI, Monsieur Marc PINAULT, Madame Bernadette LAPAQUE, Monsieur Hervé BOURGUIGNON, Monsieur Romuald DUDA, Madame Valérie BOHR, Monsieur Jean-Claude BICEGO, Adjoints au Maire.

Madame Dominique LANCERON, Madame Armelle CHAMPLON, Madame Michelle WIBRATTE, Monsieur Michel LUTZ, Madame Nathalie FOURNERET, Brigitte STREIFF, Monsieur Jean-Pierre TRICHIES, Monsieur Michel SCHALLER, Monsieur Joël SCHLIMME, Madame Jessie BAVARIN, Monsieur Maxime RODHAIN, Monsieur Yann MAUCOURT, Monsieur Mehdi BOUHOUBOU, Madame Sandrine REBECHE, Monsieur Thierry HOUPPIE, Monsieur Yvan LEBERT, Madame Christelle THEVENIN, Monsieur Laurent PERRIN, Conseillers Municipaux.

Etaient absents :

Etaient excusés :

Absents ayant donné pouvoir :

Madame Maryse GLEMET, Adjointe au Maire, ayant donné procuration à Madame Claudie FUZEWSKI

Madame Nadège DRISSI, conseillère municipale, ayant donné pouvoir à Madame Michèle WIBRATTE

Madame Delphine MAUCHANT, conseillère municipale, ayant donné pouvoir à Madame Valérie BOHR

Secrétaire de séance : Monsieur Nicolas POIRIER

=====

POINT 2026-78- Attribution du marché public de « prestation de service d'assurance » 2027-2031 de la commune de Moulins-lès-Metz »

Rapporteur : Jean BAUCHEZ

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2121-29, L.2122-21 ; L.2122-22 ;

VU le Code de la commande publique, notamment les articles L2124-2 et R2124-2.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une consultation d'appel d'offres ouvert concernant un marché de prestation de service d'assurance de la commune de Moulins-lès-Metz a été lancée le 14 mai 2026.

La consultation de ces prestations, numéro 04/2026/MLM comporte 6 lots :

Lot n°1 : Assurance Responsabilité civile (Classification CPV 66516000-0)

Lot n°2 : Assurance Protection fonctionnelle (Classification CPV 66516000-0)

Lot n°3 : Assurance Protection juridique (Classification CPV 66513100-0)

Lot n°4 : Assurance Automobile (Classification CPV 66514110-0)

Lot n°5 : Assurance Dommages aux biens (Classification CPV 66515000-3)

Lot n°6 : Assurance Cyber-risques (Classification CPV 66515000-3)

La date de remise des offres était fixée au 30 juin 2026 à 12 H 00. Huit prestataires ont fait parvenir une candidature avant cette date.

Les membres de la commission d'appel d'offres se sont réunis le 15 septembre 2026 à 17 H 00 afin d'attribuer les lots à la meilleure offre au regard des critères de sélection.

Il n'y a pas de montant maximum et le marché porte sur une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2027.

VU le procès-verbal d'attribution de la Commission d'Appel d'Offres en date du 15 septembre 2026 à :

Lots de la consultation		Attributions des lots		
N° Lot	Intitulé du lot assurance	Assureur et intermédiaire	Formule/franchises retenues	Cotisations retenues TTC
1	Responsabilité civile	AREAS/ASSURFIN-PNAS	Offre de base et PSE 1 sans franchise	3 100,00 €
2	Protection fonctionnelle	SMACL	Offre	496,08 €
3	Protection juridique	SMACL	Offre	1 099,98 €
4	Automobile	SMACL	Formule de base (Franchise 500€ (-3,5T) / 1500€ (+3,5T) et la PSE 2 Automission	16 730,31 €
5	Dommmages aux biens	RELYENS/RELYENS-SPS	Offre de base (franchise 2000€)	31 908,93 €
6	Cyber-risques	SOMPO(SI Insurance)/SARRE-MOSELLE & DATTAK	Formule alternative (capital 1M€).	715,33 €
TOTAL TTC SUR 1 AN :				54 050,63 €
TOTAL TTC SUR DUREE DU MARCHE :				270 253,15 €

VU l'avis favorable de la Commission des Finances en date du 29 septembre 2026,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché et tout document nécessaire à l'exécution de ce marché.

CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

Approuvé à l'unanimité.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CONFORME
MOULINS-LES-METZ, le 29/09/2026

Le secrétaire de séance,
Nicolas POIRIER

Le Maire,
Jean BAUCHEZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215704875-20260929-2026-78aDCM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2026

Notification : 05/10/2026



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.